

Envoi : 12/12/2017

Réception par le Préfet : 12/12/2017

Publication : 15/12/2017



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2017-11-2-3

Séance du vendredi 8 décembre  
2017

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION SLOWUP ALSACE DE LA ROUTE DES VINS

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

M. BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mmes SCHMIDIGER, VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES :**

Mme JENN, M. STRAUMANN.

**EXCUSEE AVEC PROCURATION :**

Mme MARTIN donne procuration à M. MULLER.

**ABSENTS :**

MM. ADRIAN, DELMOND, MUNCK, SCHELLENBERGER, TRIMAILLE.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme en date du 3 novembre 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'adhésion du Département du Haut-Rhin à la future association « SlowUp Alsace de la Route des Vins » en tant que membre d'honneur sans cotisation, mais avec voix délibérative, conformément au projet de statuts joint à la présente délibération ;
- prend acte que Madame Emilie HELDERLE sera désignée, par arrêté, en qualité de représentante du Département du Haut-Rhin au sein de cette association.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité